

Office cantonal de la  
construction du Rhône  
Rue des Creusets 5  
1950 Sion

Sion, le 20 septembre 2017

**Consultation relative à l'avant-projet de loi sur le financement de la 3<sup>e</sup>  
correction du Rhône**

Madame, Monsieur,

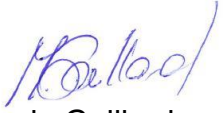
Le PDCVr a pris connaissance de l'avant-projet de loi cité en titre et du rapport l'accompagnant.

Au stade de la consultation, notre parti soutient l'élaboration d'une loi spécifique définissant les modes de financement de ce projet d'envergure pour notre canton. Nous insistons sur la nécessité d'entrer en matière sur cette loi, afin d'assurer l'avancement du projet R3.

Dans les remarques générales, nous regrettons qu'il ne soit nullement fait mention dans cet avant-projet d'un éventuel enfouissement de la ligne THT Chamoson-Chippis. Malgré la récente décision du Tribunal fédéral, il serait intéressant d'étudier l'opportunité d'intégrer cette option dans la loi et d'ainsi laisser une porte ouverte à cette alternative.

Quant aux détails du projet de loi, nous n'avons pour l'heure pas de remarques à apporter. Nous laisserons le soin au Grand Conseil de faire son travail et de débattre des critères et des règles de répartition, en particulier en ce qui concerne la participation des communes et des tiers.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce bref message, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Gaillard'.

Marie Gaillard  
Secrétaire générale